

Combattre le mal par le mal : des missiles contre les missiles

Christophe CARLE

Voilà une cinquantaine d'années que la question de l'opportunité ou non de défenses actives contre les missiles balistiques refait périodiquement surface, donnant lieu à des débats souvent houleux, particulièrement aux États-Unis. La controverse actuelle sur la BMD (*ballistic missile defence*) et en particulier sur la NMD (*national missile defence*)¹ va désormais bien au-delà de la querelle washingtonienne de ces dernières années. Il semble aujourd'hui inutile de se prononcer pour ou contre la NMD en elle-même. Tous les points de vue ont été exprimés, et les opposants à la NMD ont manifestement perdu la partie. Alors même que l'issue des élections présidentielles américaines reste incertaine, il est clair que tôt ou tard et sous une forme ou une autre, les États-Unis déploieront bel et bien leur NMD. Le calendrier, la manière et l'étendue de ce déploiement ne seront pas sans importance, mais l'annonce faite par le président Clinton le 1^{er} septembre 2000 n'était rien d'autre qu'un report : un changement de tactique plutôt que de stratégie. De fait, la controverse va bien au-delà des défenses antimissiles en elles-mêmes. Elle porte, en réalité, sur l'écheveau complexe des conséquences du déploiement de la NMD. Débat salutaire, probablement, ne serait-ce que parce qu'il polarise l'attention sur certains des dilemmes essentiels de la sécurité internationale qui restent encore en suspens une dizaine d'années après l'euphorie des lendemains de guerre froide.

Si vous avez manqué le début...

Les premières tentatives d'interception de missiles eurent lieu pendant la seconde guerre mondiale, lorsque des V-1 (aérobies) étaient la cible de l'artillerie antiaérienne ou de Spitfires britanniques qui les faisaient parfois basculer du bout de l'aile. Avec sa grande vitesse et sa trajectoire balistique, le V-2 posait un nouveau problème. Cet ancêtre de tous les missiles actuels a ouvert une ère de l'offensive contre laquelle on cherche encore une parade tout à fait efficace plus d'un demi-siècle plus tard. Depuis la fin des années 50, les missiles balistiques ont été les vecteurs les plus rapides et les plus fiables pour l'arme nucléaire. Moyen offensif privilégié, ce couple missile-nucléaire s'est aussi vu confier des missions défensives. Les premiers moyens d'interception de missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) palliaient ainsi leur manque de précision en emportant une charge nucléaire censée exploser sur la trajectoire de l'ICBM adverse. Cette méthode fut appliquée aux systèmes ABM (antimissiles balistiques) conçus et déployés dans les années 50, 60 et 70, tant aux États-Unis qu'en Union soviétique². Au début des années 80, de nouvelles avancées technologiques semblaient offrir la possibilité de recourir à des méthodes d'interception non

Christophe Carle est directeur adjoint de l'UNIDIR.

nucléaires. L'Initiative de défense stratégique (IDS ou SDI) américaine se faisait fort de combiner les innovations électroniques, informatiques et spatiales dans un vaste programme censé rendre obsolète le couple missile-nucléaire. Tandis que ces grandes ambitions s'effondraient avec la fin de la guerre froide, des batteries antimissiles furent utilisées pour la première fois en temps de guerre contre des Scud et dérivés iraqiens équipés de charges classiques. Les progrès accomplis depuis les années 60 en matière de missiles sol-air (SAM) initialement prévus pour un usage antiaérien, avaient conduit à des systèmes tels que le Patriot américain ou le S-300 soviétique et russe, de plus en plus performants contre les missiles balistiques de courte portée. La controverse sur les ABM rebondit au début des années 90, au sujet d'une version de l'IDS revue à la baisse et dite GPALS (*global protection against limited strikes*, ou protection globale contre les frappes limitées). La caractéristique marquante du GPALS était sa conception post-bipolaire. Conçu en parallèle avec les différentes stratégies de contre-prolifération qui avaient alors cours aux États-Unis, le GPALS obéissait à une logique Nord-Sud, plutôt qu'Est-Ouest. Largement basé sur la technologie de l'IDS, le projet GPALS n'était plus tourné contre des forces nucléaires pléthoriques propres à la guerre froide, mais devait plutôt fournir une protection contre des frappes plus réduites, qu'elles soient intentionnelles ou accidentelles, nucléaires, biologiques, chimiques ou classiques.

Des documents officiels récemment rendus publics aux États-Unis ont apporté un éclairage intéressant sur le premier épisode de la controverse sur les antimissiles dans les années 60 et au début des années 70. Cependant, les sources ouvertes permettaient déjà une comparaison instructive avec la situation actuelle, illustrant une continuité certaine avec les dilemmes posés aujourd'hui par la NMD.

Au milieu des années 60, c'étaient les Soviétiques qui se posaient en avocats des défenses antimissiles stratégiques, présentées comme purement défensives et ne devant en rien envenimer la situation internationale. Dans un article largement cité, un expert militaire soviétique écrivait qu'il « est évident que la mise en place d'une défense antimissile efficace ne sert qu'à accroître la sécurité de l'État pacifique et non agressif. La création d'un tel système donne la possibilité à un État de fonder sa défense sur ses propres capacités et non sur la dissuasion mutuelle, autrement dit sur le bon vouloir du camp adverse³. » Dans le souvenir d'un ancien ambassadeur soviétique à Washington, « une défense contre les missiles, destinée spécifiquement à la protection des civils, était considérée à Moscou comme légitime et ne devant pas susciter de soupçons à l'étranger⁴. » Au sommet de Glasboro en juin 1967, « défendant sa position sur les ABM contre [le président] Johnson, [le premier ministre Kossiguine] non loin de perdre son sang-froid, s'est exclamé " la défense est morale, l'agression est immorale ! " ⁵ ». Selon Kossiguine, il convenait de se demander « quelles armes doivent être considérées comme facteurs de tension ? Les armes défensives ou offensives ? Un système défensif, prémunissant contre l'attaque, n'est pas une cause de la course aux armements mais ne sert qu'à empêcher la mort de civils. Certains cherchent à faire valoir que les armes offensives, qui détruisent des villes et des États entiers, coûtent moins cher que les armes capables d'empêcher cette destruction. Un système antimissile coûte peut-être davantage qu'un dispositif offensif, mais il sert à sauver des vies humaines plutôt qu'à tuer⁶. » Telle était la justification par l'URSS du premier système ABM au monde, dans le courant des années 60.

Les États-Unis devaient-ils se doter à leur tour d'un système ABM ? Après bien des réticences, le secrétaire à la défense Robert McNamara finit par annoncer en septembre 1967 la mise en place d'un dispositif ABM « léger ». « Les Soviétiques sont en train de déployer un système antimissile balistique. Si nous y réagissons intelligemment, il n'y a pas de motif d'inquiétude. [...] Cette question ne date pas d'hier. Depuis la fin des années 50, nous avons évalué de façon continue la faisabilité technique ainsi que la justification stratégique d'un déploiement ABM américain. [...] De fait, nous avons d'ores et déjà amorcé des programmes d'armement offensif d'un montant de plusieurs milliards de dollars, de façon à compenser ce petit dispositif ABM soviétique. [...] Nous serons contraints de

poursuivre cet effort dans les prochaines années s'il s'avérait que les Soviétiques transformaient leur modeste déploiement en un système lourd. » McNamara soulignait qu'il était « important de distinguer un système ABM, destiné à protéger d'une attaque soviétique sur nos cités, de systèmes ayant d'autres objectifs » notamment « en relation avec la capacité nucléaire émergente de la Chine communiste. [...] Est-il envisageable qu'au cours des années 70 la Chine devienne suffisamment imprudente pour tenter une attaque nucléaire contre les États-Unis ou nos alliés ? [...] Il serait suicidaire pour elle de s'y risquer, mais on peut concevoir que sous certaines conditions, la Chine puisse faire cette erreur [...] Nos prévisions doivent toujours être prudentes et elles doivent même prendre en compte la possibilité d'un comportement irrationnel de la part de nos adversaires [...]»⁷. »

McNamara concluait son analyse en annonçant qu'après « avoir bien pesé toutes ces considérations, nous avons décidé de procéder au déploiement d'un système ABM tourné vers la Chine, dont la production effective démarrera à la fin de cette année. » Cependant, McNamara ajoutait une mise en garde : « le danger inhérent au déploiement de ce système relativement léger et fiable orienté vers la Chine est que certains tentent à l'avenir de le renforcer pour en faire un dispositif lourd et tourné vers les Soviétiques. Nous devons fermement résister à cette tentation [...]»⁸. »

Vu de l'étranger, l'annonce faite par McNamara « ressemblait fort à un non-événement. Sa concession faite aux défenseurs de l'ABM a provoqué une vive inquiétude dans la presse européenne, bien qu'elle ait semblé quasi inévitable depuis longtemps pour quiconque réfléchit objectivement aux pressions exercées par les avancées technologiques ainsi qu'à la lenteur pénible de la diplomatie en matière de maîtrise des armements. [Mais] ce qui est inévitable n'est pas pour autant bénin, et on aurait tort de nier qu'une ligne significative – voire tragique – a été franchie. » Selon le même analyste britannique, il était « difficile de se féliciter de la méthode déclaratoire de l'Administration américaine. L'ABM était un dossier sur lequel le département du désarmement du Foreign Office pensait avoir su rallier l'opinion européenne et influencé sensiblement le débat américain. L'apparente absence de consultations réelles lors de la prise de décision a été perçue comme un nouvel exemple du sort qui attend bien souvent ceux (y compris bien d'autres branches du Gouvernement américain) qui doivent traiter avec les autorités militaires américaines. [...] McNamara n'a pas à être surpris du mauvais accueil donné à ses vues sur la Chine. [...] Les Européens, qui persistent à considérer que les craintes américaines concernant la Chine sont exagérées et à estimer que la pugnacité chinoise résulte, pour bonne part, de la politique des États-Unis, ne sont guère portés à voir d'un œil favorable des mesures contre la Chine dont ils craignent qu'elles viennent perturber la relation primordiale soviéto-américaine»⁹. »

« Sentinel », l'ABM limité annoncé par McNamara fut reconfiguré par l'Administration Nixon et déployé sous le nom de « Safeguard ». Il ne fut opérationnel que durant quelques mois entre octobre 1975 et février 1976. Contrairement à la NMD dont il est question aujourd'hui, l'unique site Safeguard, à Grand Forks (Dakota du Nord), était conçu principalement pour la protection de missiles ICBM Minuteman et de leurs installations de soutien plutôt que comme un bouclier destiné à protéger des centres de population. Contrairement à la NMD, les intercepteurs Spartan et Sprint qui équipaient Safeguard, portaient des charges nucléaires.

Le *flashback* (traduit par « déjà vu » en anglais) entre 1967 et les années 2000 souligne des similitudes notables. Comme maintenant, il s'agissait alors d'une controverse essentiellement américaine, que le reste du monde suivait de près, en spectateur. Une question particulièrement sensible était celle de l'identification de la menace contre laquelle les défenses antimissiles devaient faire leur office, donnant lieu à bien des interrogations sur les réactions qu'elles susciteraient tant de la part des alliés que des adversaires. Il importait d'éviter d'enclencher une nouvelle phase dans la course aux armements sur le mode décrit par McNamara comme un cycle « action-réaction ». De

même, on débattait âprement des techniques du système ABM envisagé : la technologie était-elle mûre ? Le dispositif fonctionnerait-il seulement ? Dans les années 60, ces sujets étaient soulevés dans une atmosphère de grande incertitude quant à l'avenir du processus de maîtrise des armements entre les superpuissances d'alors. Tout dépendait de leur accord pour avancer sur la voie d'un accord de non-prolifération nucléaire (qui deviendrait le TNP) et vers des négociations sur les armements stratégiques (les pourparlers SALT et le traité ABM de 1972). Une polémique interne aux États-Unis; une solution de compromis consistant en un système ABM limité; le souci de persuader Moscou que cet ABM ne lui était pas hostile, mais était plutôt dirigé contre les agissements « irrationnels » de certains adversaires; le sentiment, hors des États-Unis que l'issue de la controverse ne faisait plus guère de doute; les rancœurs d'Européens qui s'étaient plu à croire que leurs avis jouissaient d'un certain crédit auprès de leur grand allié : tout cela ressemble fort à une répétition générale des dilemmes actuels.

Les différences entre les situations d'alors et d'aujourd'hui sont bien évidentes. Le monde était bipolaire. Malgré une supériorité américaine reconnue dans de nombreux secteurs de haute technologie, les capacités militaires des superpuissances étaient grosso modo sur un pied d'égalité mutuelle. L'Union soviétique pouvait même être considérée comme étant plus avancée que les États-Unis dans certains domaines, ne serait-ce que parce qu'elle avait été la première à effectuer les essais d'un ICBM à peine une dizaine d'années auparavant. Dans les années 60, on l'a vu, les positions américaine et soviétique étaient diamétralement opposées à ce qu'elles sont aujourd'hui, et l'URSS avait une longueur d'avance dans le domaine des antimissiles. Les technologies afférentes à l'interception de missiles étaient alors bien moins avancées. Ainsi, dans les années 60 et au début des années 70, la communauté scientifique américaine avait pesé de tout son poids contre les défenses antimissiles, par le biais de nombreuses déclarations publiques et d'auditions devant le Congrès. Le pouvoir législatif d'alors (notamment, au Sénat, la sous-commission du désarmement présidée par Albert Gore senior) était très réservé quant à l'opportunité et à la faisabilité du projet ABM¹⁰. C'est grâce à la seule voix du vice-président Spiro Agnew que le déploiement de Safeguard fut entériné. Aujourd'hui, à la fin de l'année 2000, la législature américaine ne risque pas tant de désavouer la NMD en elle-même, que de rejeter une proposition qu'elle jugerait trop modeste.

Nouveaux dilemmes

Dans les faits, il n'y aura guère lieu d'être surpris lorsque les États-Unis annonceront le déploiement de la première phase de la NMD. Après tant de polémique et d'épouvantails agités tant par les avocats que par les détracteurs de la NMD, tout lendemain autre qu'apocalyptique aurait alors l'allure d'un pétard mouillé.

Sous certains aspects, cette impression pourra être justifiée. Les divergences au sujet de la NMD entre l'Europe occidentale et les États-Unis (ainsi, on s'en doute, qu'au sein de l'Europe) ont

La solidité durable de l'alliance euro-américaine tient avant tout à des facteurs non militaires liés à l'histoire, à la culture, aux valeurs et aux intérêts convergents dans des politiques de nature à préserver et à épanouir ces valeurs.

été largement débattues. Il n'y a rien de nouveau aux différences d'appréciation des menaces, des vulnérabilités et du désir d'invulnérabilité de part et d'autre de l'Atlantique. Les craintes en Europe d'un découplage transatlantique ne sont pas nouvelles non plus, mais elles n'ont pas lieu d'être affectées significativement par la présence ou l'absence de la NMD. Depuis l'origine de l'OTAN, les risques de découplage ont été grandement et fréquemment exagérés. L'épisode de la NMD ne devrait pas faire exception. La solidité durable

de l'alliance euro-américaine tient avant tout à des facteurs non militaires liés à l'histoire, à la culture, aux valeurs et aux intérêts convergents dans des politiques de nature à préserver et à épanouir ces valeurs. Si l'engagement réciproque euro-américain ne devait dépendre que de l'existence ou non de tel ou tel système d'armement, cet engagement serait sans doute déjà caduc.

Si le déploiement de la NMD par les États-Unis devait mettre à mal l'Alliance atlantique, ce serait en tant que révélateur de différends plus profonds plutôt que comme cause en soi. Le découplage au sens militaire et les craintes d'un relâchement de la dissuasion élargie ne sont pas ce qui devrait inquiéter les Européens. Un découplage plus fondamental serait affaire de principe et non pas d'équipement; les risques qu'il se produise seront fonction de la manière dont les États-Unis mettront en place leur NMD : ce qui peut effectivement inquiéter les Européens, c'est la perspective d'une NMD doublée d'une abrogation du traité ABM avec la Russie, qui serait l'augure de nouvelles tensions avec Moscou, précipiterait une crise aiguë dans la diplomatie multilatérale du désarmement, et indiquerait une véritable poussée d'unilatéralisme aux États-Unis. Dans la durée, une Amérique mue par la suprématie unilatérale et par une invulnérabilité prophylactique, et une Europe s'efforçant de construire une sécurité coopérative par la voie du multilatéralisme, ne pourraient que s'éloigner l'une de l'autre.

Dans la durée, une Amérique mue par la suprématie unilatérale et par une invulnérabilité prophylactique, et une Europe s'efforçant de construire une sécurité coopérative par la voie du multilatéralisme, ne pourraient que s'éloigner l'une de l'autre.

À l'inverse, un accord américain avec la Russie sur l'adaptation du traité ABM à une NMD soigneusement limitée rendrait la partie plus facile à ceux des Européens qui seront censés accueillir sur leur sol des installations liées à la NMD. Surtout, voilà qui mettrait du baume au cœur de tous ceux qui craignaient la fin de « l'arms control ». Compte tenu des difficultés actuelles de la Russie, il semble possible qu'un accord intervienne avec les États-Unis, combinant des réductions significatives dans les arsenaux nucléaires stratégiques, avec un accommodement sur une version limitée de la NMD. La situation pourrait ainsi être stabilisée pour quelque temps, si toutefois les États-Unis réussissent à l'avenir à résister à la tentation de renforcer la NMD pour en faire une défense densifiée de leur territoire.

Les mêmes considérations ne s'appliquent pas à la Chine, comme bien des observateurs l'ont déjà indiqué¹¹. Tandis qu'en 1967, Robert McNamara se référait explicitement à la Chine dans sa présentation du système Sentinel, la NMD du début du XXI^e siècle est plus ambiguë. Le rapprochement sino-américain du début des années 70 était venu à point pour désamorcer la question, mais il y a peu de chance que ce schéma se reproduise dans un avenir proche. Il est souvent invoqué que la Chine aurait continué la modernisation et l'accroissement de ses capacités nucléaires stratégiques avec ou sans la NMD américaine. C'est pour bonne part vraisemblable. Mais Pékin n'aura que davantage de raisons de se consacrer à cette entreprise et d'accélérer le mouvement, dès lors que la mise en place de la NMD sera annoncée. Ne serait-ce que pour cette raison, les perspectives à court terme de la négociation d'un accord multilatéral interdisant la production de matières fissiles sont pratiquement nulles.

À plus long terme, on est conduit à se demander si les menaces que présente la prolifération balistique (bien souvent exagérées) justifient bien d'attiser les ressentiments russes et d'accélérer la modernisation nucléaire de la Chine, avec ses effets induits évidents sur l'Inde, et donc sur le Pakistan. À plus ou moins brève échéance, les pays nucléaires situés dans des zones de tension chercheront eux aussi à se doter de moyens antimissiles. La disponibilité des technologies liées aux missiles et la rapidité de sa dissémination ne sont-elles pas au cœur du rapport de la Commission Rumsfeld, qui a tant fait pour conforter l'option de la NMD ? Les États-Unis sont pour le moment le premier État préoccupant en matière de prolifération de NMD, mais ils ne seront pas les derniers. Le programme israélien Arrow

financé pour bonne part par les États-Unis en est une première illustration. De même, que ce soit l'Inde ou le Pakistan qui prenne les devants, l'autre suivra. Des systèmes existants, similaires à l'Arrow pourraient être acquis auprès de la Russie ou, à l'avenir, de la Chine, et des armements antimissiles de conception partiellement ou entièrement locale pourront voir le jour. Cette gamme de missiles antimissiles est habituellement traitée sous la rubrique « TMD », compte tenu des critères élaborés dans le cadre de l'accord américano-russe de 1997 sur la démarcation entre les intercepteurs de théâtre (tactiques) ou stratégiques. Ces systèmes prennent bien entendu des proportions toutes stratégiques dans différentes régions (de même que les armes nucléaires sont à proprement parler « stratégiques » ou « tactiques » selon le contexte géographique où elles se trouvent, plutôt qu'en vertu de leurs caractéristiques inhérentes). À n'en pas douter, ces futures NMD (dégouées ou non en TMD) seront à leur tour décrites comme purement défensives et porteuses de stabilité. On se dira alors convaincu qu'elles n'auront aucunement lieu d'avoir le moindre effet sur l'armement nucléaire de l'adversaire. Voilà qui est bien rassurant.

Bouclier ou passoire; quelle importance ?

Durant tous les épisodes précédents du débat sur les antimissiles, une question récurrente a été de savoir si les moyens en question fonctionneraient aussi bien qu'on l'escomptait, voire, s'ils fonctionneraient tout court. Les difficultés inhérentes à l'interception à mi-course ou en phase terminale sont bien connues, comme le sont les résultats mitigés des essais auxquels il a été procédé jusqu'à présent. Les opposants aux défenses antimissiles font habituellement valoir que de tels dispositifs ne marcheront pas. Chaque essai manqué de composantes ou de systèmes complets est accueilli par un concert d'oraisons funèbres jubilatoires par les anti-BMD, et chaque succès, même partiel, est tenu par ses défenseurs pour preuve que le bouclier peut marcher et marchera.

Ici, la défense marque évidemment un point. Quels que soient les résultats des essais jusqu'à présent, la NMD fonctionnera au moins adéquatement, voire de façon satisfaisante, contre les missiles qu'elle doit intercepter. Des décennies de recherche et développement ont été menées, et bien des leçons engrangées. L'informatique, l'électronique et les technologies spatiales sont sans commune mesure avec ce qu'elles étaient dans les années 60, et il faudrait être singulièrement imperméable aux réalités d'aujourd'hui pour ne pas reconnaître les progrès sans cesse plus impressionnants de la technologie militaire américaine.

Par-dessus tout, il n'importe aucunement que le fonctionnement de la NMD se montre ou non à la hauteur des espérances de ses concepteurs (ou des critères, souvent plus rigoureux encore, de ses détracteurs). Ce qui importe véritablement, c'est que si la NMD fonctionne assez bien pour être

Le fait que quelques « bombes intelligentes » et autres missiles de croisière se perdent parfois en route, ne conduit personne à les considérer avec dédain. Il en ira de même pour la NMD, même si son efficacité ne peut être vérifiée à 100%.

déployée, elle sera prise au sérieux par le reste du monde. Le fait que quelques « bombes intelligentes » et autres missiles de croisière se perdent parfois en route, ne conduit personne à les considérer avec dédain. Il en ira de même pour la NMD, même si son efficacité ne peut être vérifiée à 100% (ce qui est le cas de tous les systèmes complexes conçus et maniés par l'homo sapiens dans le monde tel qu'il est). Bien des avocats de la NMD reconnaissent et acceptent ces limites. Comme par hasard, cette tolérance d'une certaine marge

d'imperfection n'est pas accordée aux traités de maîtrise des armements, de non-prolifération et de désarmement.

Moins significative encore, vu de l'étranger, est la question du coût de la NMD. De nombreux milliards de dollars ont déjà été éclusés dans des décennies de recherche et développement aux États-

Unis. Les sommes évoquées dans le cadre de la NMD par les sources officielles comme par les chercheurs sont sans doute considérables, mais mesurées à l'aune des sommets atteints par les dépenses militaires américaines, elles n'ont rien d'extraordinaire. Si son gouvernement, son pouvoir législatif et ses citoyens-contribuables en décident ainsi, la nation la plus prospère du globe peut bien sûr se permettre la NMD.

On objectera également que la NMD est vulnérable aux contre-mesures et aux leurres. On peut certes noter avec intérêt que dans les plus sombres pronostics de la prolifération balistique, les proliférateurs semblent devoir agir selon les desiderata des concepteurs de la NMD : ces proliférateurs, à en croire de nombreuses études américaines, devraient déployer tous leurs talents d'ingénieurs pour produire rapidement les missiles à longue portée censés justifier la NMD; mais leurs prouesses proliférantes devront ensuite tourner court, comme par miracle, dès lors qu'il s'agira de doter leurs missiles des leurres et des contre-mesures à même de déjouer la NMD. Cela dit, on peut bien escompter que les États-Unis sauront concevoir des contre-mesures à ces contre-mesures, si elles devaient apparaître...et ainsi de suite. De même, on présente de plus en plus souvent le *BPI* (*boost phase intercept*, ou interception en phase ascendante) basé en mer comme la solution providentielle aux problèmes liés à l'interception à mi-course ou en phase terminale. Il conviendrait cependant de tenir compte de la vulnérabilité des navires porteurs de ces systèmes. L'incident tragique de l'USS Cole vient à l'esprit.

Une autre objection bien connue consiste à dire que la NMD ne peut pas prémunir contre les dispositifs nucléaires passés en contrebande (typiquement dans une valise, un camion, à bord d'un cargo, etc.). Là encore, la question est sans objet et il est déplacé de reprocher à la NMD de ne pas remplir des fonctions auxquelles elle n'a jamais été destinée. Si la contrebande doit être considérée comme une menace sérieuse, alors des moyens antiterroristes adaptés s'imposent (et ceux-ci ne sont nullement interdits par le déploiement de la NMD). Il s'agit de deux dossiers différents.

Un optimisme paradoxal

Faisant fi de la contradiction inhérente, certains prétendent que les armements antimissiles peuvent être un facteur de désarmement. Ainsi, à mesure que les arsenaux nucléaires approcheraient le niveau zéro, les capacités antimissiles renforceraient la confiance en atténuant les perceptions de vulnérabilité. Les États nucléaires, se sentant en sécurité derrière leurs boucliers antimissiles, pourraient alors se livrer à des coupes nucléaires toujours plus claires. Le scénario s'effondre si l'on prend en compte le fait qu'une réduction des arsenaux jusqu'à un niveau approchant le zéro fatidique présupposerait une confiance mutuelle entre grandes puissances bien plus grande qu'aucun système antimissile ne pourrait jamais procurer. Tout au plus, on pourrait admettre que dans une configuration internationale irénique, le facteur antimissile serait négligeable. Mais cette vue de l'esprit est si éloignée de la réalité actuelle ou envisageable, que sa pertinence politique est nulle. Au mieux, on pourrait considérer un système de défense antimissile comme bénin dans un monde où le désarmement nucléaire multilatéral connaîtrait une période faste. Au pire, des défenses antimissiles stratégiques déployées sans autre forme de procès pourraient précipiter l'inverse de la dynamique de désarmement préconisée par nos optimistes. Mais la réalité étant ce qu'elle est, le désarmement au point mort et les tensions internationales bien réelles, le recours aux armements antimissiles ne fera qu'inciter à une nouvelle phase de la concurrence entre l'épée et le bouclier. Si le désarmement était porté par une puissante vague de confiance mutuelle entre les grandes puissances, les armes antimissiles pourraient bien être inoffensives. Mais la maîtrise des armements stagne, si elle

Mais la réalité étant ce qu'elle est, le désarmement au point mort et les tensions internationales bien réelles, le recours aux armements antimissiles ne fera qu'inciter à une nouvelle phase de la concurrence entre l'épée et le bouclier.

ne bat pas en retraite. Préconiser d'ajouter des armements aux armements serait tout au moins cohérent de la part de partisans de la suprématie nationale. Venant de défenseurs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires, l'argument relève d'une curieuse erreur d'appréciation.

Un argumentaire plus courant consiste à se rassurer en pronostiquant que les armes anti-balistiques ne provoqueront pas – ni ne pourront provoquer – une quelconque course aux armements. Selon ce point de vue, l'avance militaire des États-Unis sur le reste du monde est telle, qu'aucun pays au monde ne pourrait s'enhardir à se mesurer à eux. Il est présumé que toute course aux armements met aux prises des rivaux aux capacités militaires sensiblement équivalentes : ainsi la course bipolaire durant la guerre froide. Rien de tel ne pourrait se produire, ni aujourd'hui, ni dans un avenir prévisible. La Russie déchue, appauvrie et tout juste à même de maîtriser la déliquescence de ses forces nucléaires existantes, la Chine ne possédant qu'une vingtaine de missiles nucléaires intercontinentaux, la seule idée d'une course aux armements est censée être – et demeurer – inimaginable. Laissant de côté les motifs qui peuvent sous-tendre ces vues, leur cohérence laisse à désirer. Elles supposent que la guerre froide soit tenue pour le seul et unique schéma de toute course aux armements, semblant ignorer que la rivalité armée peut fort bien opposer deux ou plusieurs parties dont les capacités sont loin d'être équivalentes, comme l'histoire en atteste amplement. Une course est une course, même si elle oppose M. Michael Johnson à des concurrents surclassés sur 400 mètres. Dans un contexte de mondialisation, la course à la technologie est lancée et elle a des implications évidentes pour la puissance militaire (tandis que par le passé la recherche militaire montrait la voie aux applications civiles, c'est l'inverse qui continuera de prévaloir pour longtemps). Prétendre que toute course aux armements est désormais impossible présume un monde étrangement statique, où la répartition de la puissance resterait strictement telle qu'en l'an 2000. Rien ne justifie un tel axiome. La Russie ne restera pas éternellement engluée dans son marasme actuel. Ses immenses ressources humaines et naturelles, mises à bon usage, confondront un jour ou l'autre ceux qui s'étaient complaisamment accoutumés à regarder Moscou de haut. Même sans le stimulus des armements antimissiles, la Russie conserve l'option d'attribuer davantage de ses ressources à deux des domaines d'activités qu'elle connaît le mieux : même dans les pires périodes (à moins que la planification centralisée de l'économie communiste soit considérée comme un parangon d'efficacité) l'excellence russe en matière de missiles et d'ogives reste un fait indéniable – comme l'est le vaste potentiel encore inexploité de la Chine.

Dans une concurrence aussi peu réglementée que les courses aux armements, les raccourcis sont une tentation permanente pour ceux qui seraient voués à être distancés sur le parcours balisé par le droit des traités. Nul ne peut aujourd'hui concurrencer un État qui vise ouvertement la « domination tous azimuts » (« *full-spectrum dominance* »), et peut y prétendre à juste titre. Mais à échéance, la Russie le pourrait, et à terme, la Chine le fera. Pour d'autres, qui ne pourraient se mesurer aux géants mais s'accommoderaient mal de leur suprématie, les raccourcis s'imposent naturellement. Ces raccourcis ont pour nom la prolifération des armes non conventionnelles. Les règles de la non-prolifération existent, mais elles ne sont ni complètes, ni étanches. De fait, elles seront gravement affaiblies par la preuve tangible que la nation la plus puissante au monde n'a que faire de la non-prolifération. Si même ce colosse se sent suffisamment vulnérable pour se doter d'une NMD¹², comment attendre d'États infiniment moins puissants qu'ils s'en remettent pour partie de leur sécurité aux traités de maîtrise des armements, de non-prolifération et de désarmement ?

Litotes

Quoi qu'il adienne de leurs performances techniques, les ABM, NMD, BMD et autres TMD ont déjà montré une redoutable efficacité comme armes rhétoriques. Elles bénéficient d'un attrait

sans conteste. Toutes sont des défenses. Les défenses sont intrinsèquement moins discutables, plus légitimes et bénignes, que les moyens de l'offensive ou de l'attaque. Cette connotation est illustrée par le nombre de ministères de la guerre rebaptisés ministères de la défense au cours du xx^e siècle. La défense, nationale ou collective, jouit d'une image favorable indéniable. De ce fait, les avocats des armes antimissiles ont le dessus dans la lutte sémantique. Comment reprocher à quiconque de souhaiter se protéger, soi-même et ses amis ou alliés ? On oublie ainsi bien vite cette évidence que la défensive et l'offensive sont inextricablement liées dans la stratégie. Une défense robuste peut – et doit – faire partie intégrante de toute stratégie offensive ou coercitive. La confiance dans l'attaque, dans l'intimidation et la gesticulation de puissance, dans la capacité à peser sur la conduite des autres, sont toutes renforcées par des défenses efficaces. La distinction est affaire d'intentions, de confiance et donc, avant tout, de perceptions. On peut établir un parallèle avec la distinction, jamais établie, entre les armes dites « stabilisantes » ou « déstabilisantes ». Cette différence dépend des circonstances. Dans la pratique, cependant, le seul principe qui fasse foi est que « tel armement est stabilisant dans mes propres mains, et déstabilisant entre les mains d'un autre. » Incontournablement, les systèmes antimissiles sont des armes. Les dispositifs antibalistiques sont des armements. Ils peuvent aussi bien être perçus comme rassurants que comme menaçants. Quelles que soient les intentions de quiconque vient à s'en doter, les perceptions de l'extérieur importent davantage, puisque ce qui est perçu (à tort ou à raison) comme étant réel, devient réel de par ses conséquences. Quelles que soient les véritables intentions d'un État se munissant d'antimissiles, ceux-ci peuvent être perçus comme un bouclier à l'abri duquel l'épée pourra être levée avec plus de force et d'impunité. Les armes antibalistiques, les missiles antimissiles, font partie intégrante des stratégies sans que rien ne les distingue qualitativement des autres catégories d'armements.

Dans la pratique, cependant, le seul principe qui fasse foi est que « tel armement est stabilisant dans mes propres mains, et déstabilisant entre les mains d'un autre. »

Les défenses antimissiles stratégiques se sont présentées sous différentes formes successives : des missiles nucléaires visant d'autres missiles nucléaires afin de protéger des villes ou des sites militaires; des missiles nucléaires visant des missiles nucléaires pour protéger d'autres missiles nucléaires (sans doute un point culminant de la logique de guerre froide); et plus récemment, des missiles à charge classique visant quelques missiles à ogives classiques, non conventionnelles ou nucléaires, afin de procurer une certaine protection au territoire national. Dans un monde d'États-nations, on peut bien entendu faire le choix souverain de recourir à de tels moyens aux fins de la défense nationale. Mais ce choix n'est pas sans conséquences, et prétendre qu'il est conciliable avec la maîtrise des armements, la non-prolifération et le désarmement, est une absurdité pure et simple. Dans ces conditions, il importe de consacrer une attention urgente à toutes les propositions, passées et récentes, visant à une meilleure maîtrise et une certaine transparence multilatérales en matière de missiles balistiques. Les dispositifs d'alerte avancée, de détection et de suivi sont en outre un domaine dans lequel nombre de technologies développées dans le cadre de la BMD pourraient être utilisées à meilleur escient. Enfin, il faudra revoir de près la mise en œuvre, les points forts et les faiblesses du traité FNI (sur les forces nucléaires intermédiaires) et du RCTM (régime de contrôle de la technologie des missiles) afin d'en tirer les enseignements pertinents.

Notes

1. Cet article porte essentiellement sur la NMD, bien qu'il se réfère aussi à la TMD (défenses antimissiles de théâtre, ou tactiques).
2. Il a été annoncé en 1998 que la Russie avait retiré les charges nucléaires de ses intercepteurs basés autour de Moscou.

3. Nicolai Talensky, « Anti-missile systems and disarmament », *International Affairs*, Moscou, n°10, octobre 1964, p.18.
4. Anatoli Dobrynine, *In confidence; Moscow's Ambassador to America's Six Cold War Presidents*, New York, Times Books, 1995, p.153.
5. Ibid., p.170.
6. Alexis Kossiguine, cité par David Yost dans : *Soviet ballistic missile defence and the Western alliance*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1988, p.98.
7. Robert McNamara, « American ABM deployment », *Survival*, novembre 1967, p. 342 à 346. (Le texte reproduit dans cette édition de la revue de l'IISS est une version abrégée du discours prononcé par le Secrétaire américain à la défense le 18 septembre 1967).
8. Ibid.
9. Laurance Martin, « The American ABM decision », *Survival*, décembre 1967, p. 384 à 386.
10. Sur cette période, voir Ernest J. Yanarella, *The missile defence controversy; strategy, technology and politics, 1955-72*, University Press of Kentucky, 1977.
11. Voir notamment, Dean A. Wilkening, « Ballistic missile defence and strategic stability », *Adelphi Paper*, Oxford, n° 334.
12. Des argumentaires surréalistes ont cours pour justifier ce point de vue, par exemple : « [...] la principale menace ne provient pas d'une trop grande puissance des États-Unis, mais plutôt du fait que l'Amérique est perçue à l'étranger comme faible et irrésolue. » Frank J. Gaffney Jr. dans « American power – for what? », série d'articles publiés par la revue *Commentary*, janvier 2000, p. 27.